

Présentation Maison de l'Emploi



Interface indispensable entre les demandeurs d'emploi, étudiants, scolaires, salariés... et le monde du travail, la Maison de l'emploi est un outil de cohésion sociale et d'animation territoriale.

Sa mission est de mobiliser les compétences pour aider le public dans ses démarches liées à l'emploi, la formation, l'insertion professionnelle, la création d'entreprise...

Créée en 1999, la Maison de l'emploi de Châteaulin s'adresse à l'ensemble de la population de la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay ainsi que des communes environnantes.

Yann BOTHOREL,
Directeur Général des Services de la CCPCP

Isabelle FIEURGANT,
Responsable de la Maison
de l'Emploi

Sommaire :

- Les Services de la Maison de l'Emploi, pages 3 à 4
- Les Permanences Emploi-Formation-Insertion, pages 5 à 10
- Les Permanences Juridiques et Sociales, pages 11 à 15
- Autres utilisations des locaux, page 15
- Horaires et coordonnées, page 16

Les services de la Maison de l'Emploi

Accueil

Marie EVENAS et Isabelle FIEURGANT

- ↪ Accueil physique et téléphonique,
- ↪ Orientation du public vers les différentes structures ;
- ↪ Prise de rendez-vous pour les structures ;
- ↪ Tenue du planning de réservation des salles et tâches administratives ;
- ↪ Affichage des offres d'emploi ;
- ↪ Frappe de CV ;
- ↪ Aide à l'utilisation d'Internet pour les démarches de recherche d'emploi/de formations ainsi que les démarches administratives ;
- ↪ ...

Centre de documentation

Marie EVENAS



- ↪ Mise à disposition d'une documentation sur les études, formations initiales et continues, les métiers.
- ↪ D'autres ouvrages et documents sont en consultation libre : recherche d'emploi (guides CV, lettres de motivation, ...), création d'entreprise, VAE....
- ↪ La presse quotidienne régionale est à la disposition du public.

↪ Des ordinateurs peuvent être utilisés pour la consultation d'Internet dans le cadre d'une recherche d'emploi ou de formation ainsi que pour la frappe de CV, avec l'appui de la chargée d'accueil.

↪ Accueil de groupes de scolaires.

P@T ou Point d'Accès à la Téléformation

Isabelle FIEURGANT



↪ Le P@T, né d'un programme du Conseil Régional de Bretagne et de l'Etat, est un lieu à partir duquel il est possible de se former près de chez soi, à son rythme et à temps choisi tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

Le P@T permet un apprentissage progressif, autonome et en lien avec les projets et les situations professionnelles et personnelles de chacun.

Il est ouvert à tout public : demandeurs d'emploi, mères au foyer, salariés, ...

Les formations sont suivies dans le but de préparer un concours, une entrée en formation, un retour à l'emploi après une période d'inactivité, une reconversion, une meilleure maîtrise de la langue française ou d'effectuer une remise à niveau, via le dispositif Compétences-clés.



A la suite de tests de positionnement, un plan de formation individualisé est établi pour chacun suivant ses acquis et ses objectifs.

Les matières les plus étudiées sont le français, les mathématiques, l'anglais, la bureautique, Internet.

Pour avoir accès à ces formations, il faut une prescription de Pôle Emploi, de la Mission Locale ou de Cap Emploi (dispositif Compétences-clés).

↳ Activités annexes : consultation Internet, aide à la frappe et à la mise en page de CV.

↳ Le FONGECIF Bretagne offre la possibilité pour les salariés d'assister à une réunion d'informations sur le bilan de compétences à partir du P@T via la visioconférence. Aucune connaissance de l'outil multimédia n'est requise. Les délais d'attente sont largement diminués par rapport aux rendez-vous proposés dans les antennes du Fongecif.



↳ Ateliers Visas Internet Bretagne : découverte de l'informatique et d'Internet pour tout public, formations de 12 heures financées par le Conseil Régional de Bretagne. (Dispositif suspendu depuis le 1/01/17, actuellement en cours de réétude au Conseil Régional)

Les Permanences Emploi-Formation-Insertion

Pôle Emploi

Antenne de l'agence de Douarnenez

Marie-Madeleine CARIOU,

Michel TALBOT, Bernadette CAMPION, Karine RIOU

Sur rendez-vous au 39-49 ou à l'accueil de la Maison de l'Emploi



Antenne de l'agence de Carhaix

Sur rendez-vous au 39-49

Pôle Emploi reçoit toute personne en recherche d'emploi (salarié ou demandeur d'emploi) ayant 16 ans révolus.

Les missions du Pôle-emploi s'articulent autour de :

- ↻ L'accueil, l'information, l'orientation et le conseil à tout public en matière d'emploi ;
- ↻ La réalisation des entretiens de suivi mensuel ;
- ↻ La prescription d'évaluations et de bilans professionnels ;
- ↻ L'aide à l'orientation professionnelle et au montage financier d'actions de formation ;
- ↻ La prospection des entreprises pour recueillir des offres et les aider à recruter ;
- ↻ L'accompagnement à la création d'entreprise... ;

Pôle Emploi organise toutes les semaines des ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi et tous les mois des ateliers consacrés à l'utilisation du site www.pole-emploi.fr. (cf ci-dessous).

Les ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi

organisés par Pôle Emploi et animés par *Walter JAOUEN-FRAJDENBERG, d'AVEC*

Tous les lundis, sur rendez-vous à l'accueil de la Maison de l'Emploi

au 02.98.16.14.20 ou sur prescription du conseiller Pôle Emploi

Ouverts à tout public : demandeurs d'emploi, salariés, étudiants mais aussi personnes en congé parental, en arrêt maladie, qui envisagent une reconversion...

Ils permettent de travailler sur la réalisation d'un CV, la rédaction d'une lettre de motivation, l'organisation de sa recherche d'emploi, la préparation d'un entretien d'embauche.

2 ateliers différents sont proposés selon un planning défini :

- « Outiller ma candidature » : identifier les différentes méthodes et supports pour candidater, comprendre les forces et les faiblesses d'un CV, d'une lettre de motivation, diagnostiquer les points forts et les points faibles de son CV et sa lettre de motivation par l'analyse des résultats des démarches, acquérir une méthode pour construire son CV, une

lettre en fonction de son objectif et du support utilisé, réaliser un CV, une lettre et savoir les diffuser.

- « Me préparer à l'entretien d'embauche » : comprendre les objectifs de l'entretien pour mieux appréhender les questions et les objections, acquérir une méthode pour préparer ses entretiens et se préparer aux différentes phases de l'entretien, préparer concrètement son argumentaire, simuler un entretien d'embauche.

Les ateliers SAD (Services à Distance) Pôle Emploi

organisés et animés par *Michel TALBOT*, conseiller Pôle Emploi, dans la salle du P@T

Un mercredi après-midi par mois

sur rendez-vous à l'accueil de la Maison de l'Emploi ou au 39.49

Services proposés :

- ↪ Rechercher, consulter et répondre à des offres d'emploi en ligne sur pole-emploi.fr ;
- ↪ Enregistrer ses critères de recherche d'emploi et s'abonner aux offres pole-emploi.fr par e-mail ;
- ↪ Déposer un Cv en ligne ;
- ↪ Mieux appréhender son « espace personnel » :
 - consulter son dossier et ses paiements,
 - s'actualiser,
 - signaler un changement de situation,
 - imprimer des attestations,
 - estimer le montant de son allocation en cas de reprise d'activité
 - faire une demande d'aide à la mobilité...
- ↪ Rechercher des informations sur le marché du travail, les formations ;
- ↪ Obtenir des conseils sur la recherche d'emploi ;
- ↪ Repérer les accès publics à Internet...

Suivi du public en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) Pôle Emploi

Sur convocation, les mercredis

Marie-Noëlle LY

Le dispositif du Contrat de Sécurisation Professionnelle concerne les salariés licenciés pour motif économique dans les entreprises de moins de 1000 salariés et les entreprises en redressement ou liquidation judiciaire quelle que soit leur taille.

L'objectif est de sécuriser les parcours professionnels des salariés, par un accompagnement spécifique, afin de favoriser un retour rapide à un emploi.

Ce contrat permet aux salariés licenciés de combiner des périodes de recherches d'emploi, des phases de formation et des périodes de travail en lien avec le projet professionnel.

Il a une durée de 12 mois maximum de date à date.

Accompagnement Intensif des Jeunes Pôle Emploi *Blandine MAMECIER*

Destiné aux moins de 26 ans, afin de leur donner un coup de pouce pour décrocher un emploi durable :

- connaître le bassin d'emploi : qui recrute ? quel poste ?
- élargir les cibles professionnelles ;
- s'outiller pour booster ses recherches ;
- valoriser leurs atouts ;
- être à leurs côtés dans les contacts avec les futurs recruteurs....

Mission Locale

Morgane ROHOU

Sur rendez-vous au 02.98.16.14.27



La Mission Locale accueille et accompagne, sur rendez-vous, les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'une aide à l'insertion.

Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé.

Les domaines d'intervention sont variés :

- ↔ Orientation,
- ↔ Formation,
- ↔ Recherche d'emploi,
- ↔ Aides financières,
- ↔ Mobilité,
- ↔ Santé,
- ↔ Logement,
- ↔ Loisirs...

CIO (Centre d'Information et d'Orientation)

Dominique QUENTRIC

*les mercredis de 14h à 17h, hors vacances scolaires,
Sur rendez-vous à l'accueil de la Maison de l'Emploi au 02.98.16.14.20*



ministère
éducation
nationale



Le Centre d'Information et d'Orientation accueille les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants...) et les adultes en recherche d'informations et de conseils pour l'élaboration de leurs projets scolaires et professionnels.

Le public est reçu sur rendez-vous par le Centre d'Information et d'Orientation dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale.

La Conseillère d'Orientation Psychologue aide le public à s'informer, à s'orienter et à élaborer un projet scolaire ou professionnel.

Ohé Prométhée/Cap Emploi
Karen LE LAY et Yvan BUREL
Sur rendez-vous au 02 98 52 20 30



Organisme d'insertion et de placement des travailleurs handicapés en milieu ordinaire de travail.

Par ses différentes activités (accueil et information, préparation et adaptation à l'emploi, suivi du placement, maintien dans l'emploi), Ohé Prométhée/Cap Emploi favorise la mise en relation de l'offre d'emploi des entreprises avec les compétences des personnes handicapées.

FONGECIF Bretagne
Rdv d'informations sur le bilan de compétences pour les salariés
Sur rendez-vous à la Maison de l'Emploi
auprès d'Isabelle FIEURGANT au 02.98.16.14.34



Le Fongecif Bretagne est un organisme paritaire, interprofessionnel et régional dont les missions principales sont l'information, le conseil et l'accompagnement, dans leurs projets d'évolution professionnelle, des salariés d'entreprises privées de l'industrie, du commerce et des services, disposant d'un établissement implanté en Bretagne.

Il s'adresse aux salariés en CDI ou en CDD et aux demandeurs d'emplois justifiant d'un minimum d'ancienneté professionnelle et souhaitant se perfectionner, acquérir de nouvelles qualifications, changer d'activité, faire reconnaître les compétences acquises via leur expérience professionnelle, analyser leurs aptitudes...

Il peut intervenir en particulier pour le financement d'un bilan de compétence, d'un congé individuel de formation ou d'un congé-examen mais aussi pour l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Il peut également aider les salariés qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise d'en vérifier la faisabilité puis de conduire toutes les démarches utiles à sa concrétisation.

Le bilan de compétences permet à un salarié de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel ou de formation.

Il est réalisé par un prestataire extérieur à l'entreprise, selon des étapes bien précises qui débutent par un entretien préalable avec un conseiller du Fongecif.

Cet entretien se déroule à partir de la Maison de l'Emploi via la visio-conférence.

ACTIFE
**(Action Territoriale pour l'Insertion,
la Formation et l'Emploi)**



Jeanne BARGAIN et Vanessa TRETOUT
Permanences hebdomadaires

Les finalités de cette association sont les suivantes :

- ↳ mettre en place un parcours complet d'accompagnement des allocataires du RSA et les demandeurs d'emploi de longue durée ;
- ↳ insérer durablement dans l'emploi (CDI ou CDD 6 mois).

A la suite d'une prescription (faite par Pôle Emploi, la Mission Locale, le conseiller emploi du CDAS ou la Maison de l'Emploi), la conseillère en insertion professionnelle sur le secteur de Châteaulin-Porzay - met en place un accompagnement individualisé, réalise un diagnostic et propose des étapes (formations, tables rondes, ateliers, stages, contrats aidés, espace ressources...).

Elle aide à lever les freins à l'emploi et fait le relais avec les partenaires (Pôle Emploi, CDAS...) et équipes emplois d'ACTIFE.

Les chargés de relation entreprise pour notre secteur utilisent la méthode IOD : Intervention sur l'Offre et la Demande.

Ils prospectent les entreprises afin de capter des offres sur le marché caché de l'emploi, réalisent des entretiens de mise en relation, facilitent l'intégration des personnes en emploi par des contacts réguliers post embauche d'une durée de 6 mois.

La méthode appliquée propose des actions alternatives de recrutement (recrutement sans CV, un seul candidat proposé par poste).

Etudes & Chantiers

Permanences les mardis et jeudis

Maryse PICHON

(Antenne administrative du chantier d'insertion)

Etudes et Chantiers, association d'éducation populaire, a été fondée en 1962. Ses actions principales sont les chantiers d'insertion répartis sur deux régions (Bretagne, Pays de la Loire) et les chantiers de volontaires internationaux.

Depuis mai 2011, Etudes et Chantiers a repris l'activité du chantier d'insertion basé à Saint-Coulitz, auparavant géré par l'association IDEE.

Le chantier accueille des personnes bénéficiaires du RSA (ou toute personne éligible aux contrats aidés : travailleur handicapé, demandeur d'emploi de longue durée...) et leur propose une remobilisation vers l'emploi.

Cette équipe intervient au sud de l'Aulne, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay.

Elle se compose de 8 salariés en contrats aidés de 26 heures (CUI-CAE), d'un encadrant technique, et d'une animatrice pédagogique.

L'activité principale du chantier est l'entretien des sentiers de randonnée pédestre ou VTT et d'espaces naturels. L'équipe peut également être amenée à restaurer du petit patrimoine comme des fontaines, des lavoirs ou des sites naturels.

Le chantier représente une étape dans un parcours d'insertion.

Un suivi individuel est effectué afin de permettre à chaque salarié de consolider ou de construire son parcours professionnel par des formations, par la mise en place de PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel), par l'accompagnement dans les recherches d'emploi...

L'objectif de l'accompagnement est de travailler sur les difficultés liées à l'insertion sociale et professionnelle

Armée de Terre

1^{er} mercredi du mois après-midi



Marine

1^{er} mercredi du mois après-midi sur rendez-vous au 02.98.22.15.31



Point Relais Particulier Emploi FEPEM

(Fédération du Particulier Employeur)



La Maison de l'emploi a souhaité développer un partenariat avec la FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs) afin de répondre aux questions de plus en plus fréquentes au sujet de l'emploi direct pour des services comme du ménage, de l'aide à la vie quotidienne, de la garde d'enfants à domicile, du jardinage...

A ce titre, elle est devenue « Point Relais Particulier Emploi » fin 2014.

Il s'agit d'un espace de proximité, d'information et d'orientation, dans lequel les usagers, qu'ils soient particuliers employeurs, ou futurs particuliers employeurs, salariés, futurs salariés, ou demandeurs d'emploi pourront trouver une information généraliste et de la documentation sur l'emploi entre particuliers, et notamment sur :

- les principales caractéristiques de l'emploi entre particuliers,
- les métiers proposés,
- les aides disponibles,
- les droits et obligations des parties,
- les possibilités d'accompagnement proposées par la FEPEM.

Sont organisées trois fois par an des réunions d'informations sur le dispositif CESU (Chèque Emploi Service Universel), à destination des particuliers-employeurs, des salariés et des demandeurs d'emploi

Les Permanences Juridiques et Sociales

Agora Justice

Brigitte LAUNAY et Auriane GOALES

1^{er} lundi du mois de 14h à 17h30,
sur rendez-vous au 02.98.52.08.68



Association habilitée et conventionnée par la Justice.

Elle est composée de professionnels des champs du social, du droit et de la psychologie.

Ouverte à tous publics (hommes et femmes, mineurs et majeurs), cette permanence a pour vocation d'apporter information, soutien, relais vers des partenaires spécialisés le cas échéant.

Elle concerne les victimes d'infractions pénales et toute personne désireuse de se renseigner sur ses droits (pénal-civil), notamment ceux qui peuvent rencontrer des difficultés au détour de leur vie et avoir besoin d'information sur leurs droits et les moyens de les exercer (par exemple en matière de droit de la famille), ou avoir à faire face à une situation plus aigüe et être atteint dans leur intégrité physique, matérielle ou psychique et nécessiter écoute et accompagnement dans le cadre de l'aide aux victimes.

SPIP

(Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Joëlle QUEAU

les lundis, sur convocation



Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation est un service de l'administration pénitentiaire, à vocation départementale.

Le SPIP du Finistère compte un siège, situé à Brest, et trois antennes situées auprès des juridictions de Brest, Morlaix et Quimper.

Le SPIP a une action en milieu fermé (établissement pénitentiaire) et en milieu ouvert.

En milieu ouvert, le SPIP intervient sous le mandat d'un magistrat et apporte à l'autorité judiciaire tous les éléments utiles à sa décision.

Il s'assure du respect des obligations imposées aux personnes condamnées à des peines restrictives de liberté (sursis avec mise à l'épreuve, contrôle judiciaire, travail d'intérêt général) ou bénéficiant d'aménagements de peine (libération conditionnelle, placement sous surveillance électronique ou à l'extérieur).

Le SPIP les aide à comprendre la peine et impulse avec elles une dynamique de resocialisation.

Le SPIP reçoit sur convocation à la Maison de l'Emploi une journée par mois.

Le Service d'Assistance aux Tuteurs Familiaux de l'UDAF

Isabelle ROGUES



*3^{ème} vendredi du mois, sur rendez-vous au 02.98.10.32.95 (UDAF Quimper)
ou par mail : A.T.F@udaf-finistere.asso.fr*

Ce service a été créé en vue d'assurer aux familles et aux tuteurs familiaux un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de soutien technique.

Il assure un lien entre la famille et le tribunal d'instance.

Ses 2 missions essentielles :

☞ l'information :

Elle est multiple et variée, à destination des familles, des tuteurs et curateurs familiaux.

Elle est dispensée par téléphone, par mail, sur rendez-vous au bureau de l'UDAF, sur RDV lors des permanences, au tribunal lors des audiences des juges des tutelles.

Elle permet de renseigner les familles avant le déclenchement d'une mesure de protection (procédures, obligations vis à vis du juge, responsabilités du représentant) et d'apporter des informations aux représentants familiaux en exercice.

☞ le soutien technique :

Il s'agit d'apporter une aide ponctuelle ou une assistance plus régulière.

Pour ce faire, des outils sont mis à disposition des tuteurs familiaux pour faciliter l'exercice de leurs fonctions (modèles de courriers et de requêtes, compte de gestion sur fichier Excel).

CLIC de Pleyben-Châteaulin-Porzay
(Centre Local d'Information
et de Coordination)

Catherine BENOIT et Sophie CHAUVEL

02.98.16.14.25



Lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de soutien, de conseil, sur tous les aspects de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels.

Réponses à des questions sur :

- l'accès aux droits,
- la prise en charge par les caisses de retraite,
- l'aide à domicile,
- la santé et la sécurité,
- le logement,
- les établissements d'accueil,
- la protection juridique,
- les transports,
- les loisirs.

PAEJ
Point Accueil Ecoute Jeunes
le mercredi matin sur rendez-vous
David MORASSI



Résolument inscrite dans la prévention et l'éducatif, l'action préventive du PAEJ est assise sur la parole des jeunes et la relation d'aide proposée par les professionnels du service. S'adressant aux jeunes de 11 à 25 ans et à leurs familles, ce dernier leur permet respectivement d'échanger, d'exprimer leur mal-être ou leurs difficultés en lien avec leur enfant ou adolescent, mais aussi de leur proposer une orientation vers un service plus approprié à leurs problématiques le cas échéant (ex : insertion professionnelle, insertion sociale, hébergement).

ADIL
Agence Départementale d'Information sur L'habitat
Permanence le 3^{ème} lundi du mois de 9h à 12h



Organisme indépendant, l'ADIL dispose d'une équipe de spécialistes, juristes et financiers, dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet, objectif et personnalisé pour toutes les questions liées au logement :

- ↻ Plan de financement avant d'acheter
- ↻ Règles d'attribution des logements HLM
- ↻ Prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, de maîtrise d'énergie
- ↻ Contrats de construction, de cession, de travaux, d'assurances liées à la construction et au logement
- ↻ Permis de construire, règles d'urbanisme...

De 9h à 10h, réception du public sur RDV pour des projets de financement d'accession à la propriété.

RDV au 02.98.46.37.38

De 10h à 12h, le public est reçu sans RDV.

Espace Infos Energie
2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 9h à 12h
sur rendez-vous au 02 98 64 46 61
Lénaig WEILER et Aline LEJART



Depuis 2001, L'ADEME développe et coordonne, en partenariat avec les collectivités locales, les organisations professionnelles et les associations, un réseau d'information de proximité : les Espaces Info Energie. Il y en a 19 en Bretagne.

La mission première des conseillers Info Energie est d'apporter un conseil technique neutre et indépendant pour réduire les consommations d'énergie dans l'habitat (isolation,

chauffage, éclairage, équipements et appareils électriques....) et promouvoir les énergies renouvelables.

Le conseiller de l'Espace Info Energie (EIE) donne une information technique indépendante, objective et gratuite et répond à toutes les questions sur :

- ↻ le choix et le coût des énergies, les énergies renouvelables ;
- ↻ le chauffage, l'isolation thermique, la ventilation ;
- ↻ le choix des matériaux, la qualité environnementale ;
- ↻ les gestes quotidiens pour faire des économies d'eau et d'énergie ;
- ↻ les avantages fiscaux et les aides ;
- ↻ les réglementations (thermique, label, etc.),...

Citémétrie OPAH

CITĒMĒTRIE

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

4^{ème} vendredi de chaque mois, de 9h30 à 12h, sans RDV

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la CCPCP est un dispositif d'aides financières, techniques et administratives à l'amélioration de l'habitat privé mis en place pour 5 ans à compter du 1er janvier 2016.

Il est financé conjointement par l'ANAH (l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), le Conseil Départemental du Finistère et la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.

L'opérateur choisi pour mener à bien l'opération est le bureau d'études Citémétrie.

L'objectif de cette OPAH est de soutenir les propriétaires qui réalisent des travaux, en leur proposant des aides financières majorées (subventions et prêts), ainsi qu'une assistance administrative et technique gratuite (prise en charge par la Communauté de Communes dans le cadre du dispositif).

Sont éligibles :

- les propriétaires occupants qui désirent améliorer ou adapter leur résidence principale,
- les propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer un logement en location afin de proposer un bien décent à loyer modéré,
- les locataires, dans le cas unique de l'adaptation du logement liée à une perte d'autonomie.

Les principaux travaux subventionnés sont :

- ↻ les travaux favorisant le maintien à domicile des personnes handicapées ou peu autonomes par l'adaptation de leur logement (salle de bains, accès,...);
- ↻ les travaux d'économie d'énergie permettant aux occupants de vivre dans un logement confortable et de diminuer leur consommation énergétique (notamment dans l'habitat ancien) ;
- ↻ les travaux lourds de réhabilitation des logements dégradés ou insalubres afin de maintenir les personnes dans un logement décent.

Les aides financières varient selon les ressources des ménages et les travaux envisagés. Les subventions sont versées à la fin des travaux. Cependant, une avance peut être obtenue.

Il existe des conditions d'attribution à vérifier.

Les aides techniques (informations, conseils, visite technique, aide à la décision) ainsi que les aides administratives (montage de dossiers de subventions, recherche de financements complémentaires, accompagnement et orientation) sont gratuites et assurées par Citémétrie.

MSA d'Armorique
(Mutualité Sociale Agricole)
Permanence hebdomadaire sur rdv



Nouveau partenaire 2017

La MSA, deuxième régime de protection sociale en France, protège l'ensemble de la profession agricole.

La MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale, à savoir non seulement la maladie, la famille, la vieillesse, ainsi que les accidents du travail et les maladies professionnelles, mais également le recouvrement. En plus du versement des prestations, elle assure donc la collecte et le contrôle des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'oeuvre et les non-salariés.

Elle gère également, pour le compte d'organismes partenaires, la protection sociale complémentaire en matière de retraite, santé et de prévoyance et contribue à simplifier les formalités des entreprises agricoles pour la déclaration et le paiement des cotisations de retraite complémentaire, chômage, formation professionnelle.

Elle prend aussi en charge la médecine du travail et mène des actions de prévention des risques professionnels.

Autres utilisations des salles et bureaux

- ↻ Rendez-vous d'accompagnement et de suivi des demandeurs d'emploi : Initiatives Formation, CCP Championnet, Tribord, Urapeda... ;
- ↻ Réunions d'informations collectives à destination des demandeurs d'emploi et/ou des salariés ;
- ↻ Recrutement (agences d'intérim, entreprises...)
- ↻ Réunions de travail de diverses structures ;
- ↻ Utilisation du P@T par les partenaires et autres structures : Pôle Emploi, Avec, CCPCP, OTI, ... ;
- ↻

La Maison de l'Emploi

est ouverte

du lundi
au vendredi

de 8h45 à 12h00

et

de 13h30 à 17h30

(fermeture à 17h00
le jeudi et le vendredi)

Elle se situe au
33 Quai Robert Alba
à Châteaulin.

Tél : 02.98.16.14.20

Mail : maison.emploi@ccpcp.bzh